

Intervention Pierre Calame à la conférence de Confrontations Europe, 28 novembre 2016

Pierre Calame :

Deux constats : le premier c'est que pour l'Europe, comme on dit en Suisse, il y a le feu au lac ; le deuxième c'est que ce n'est pas seulement la démocratie européenne qu'il faut refonder, c'est le projet européen.

Plusieurs hypothèses ont été évoquées au cours des débats : l'immobilisme ? ce n'est pas une option ; réaffirmer la fierté d'être européen ? concrètement à qui s'adresse-t-on ?

Donc il faut répondre à quatre questions : que faire ? comment ? avec qui ? et quand ?

C'est à ces quatre questions que je m'attacherai à répondre, parce que je m'intéresse plus aux solutions, quand il y a le feu au lac, qu'aux analyses.

D'abord le diagnostic. Je participais il y a dix jours à la conférence ESPAS, la seule occasion où les fonctionnaires des différentes institutions européennes se retrouvent ensemble pour discuter de prospective. Il est ressorti trois idées : la première c'est qu'il faut frapper un grand coup, que la politique des petits pas ne marchera pas ; la seconde qu'il faut partir des citoyens ; et la troisième qu'il faut repartir au niveau local.

Pour repartir des citoyens, il faut prendre conscience que l'unification de l'Europe par le marché a été, en 1954, le plan B. C'est l'échec de la Communauté européenne de défense qui nous a conduit à construire l'Europe par l'unification du marché. Simplement, il se trouve que quand une politique se met en place, elle engendre des institutions et des manières de faire qui durent au-delà de la nécessité. Ainsi, toute la gouvernance européenne a fini par se centrer sur l'unification du marché sans se rendre compte que dans un contexte d'unification mondiale des marchés ça se transformait progressivement en faiblesse de l'Europe, devenue le ventre mou de la mondialisation.

Il a été rappelé à la conférence ESPAS un chiffre intéressant. En Europe centrale et orientale, depuis l'intégration dans l'UE, le produit intérieur brut par habitant moyen est passé de 40 % à 75 % de la moyenne européenne, donc un effet de convergence magnifique. Oui mais... 40 % de la population seulement en ont bénéficié, les autres 60 % n'ont pas vu leur situation s'améliorer. A force de se cacher ces réalités, on a fini par créer une Europe des contraintes, pas une Europe des opportunités et on a fini par développer un discours européen glorifiant des progrès économiques qui ne bénéficiaient qu'à une minorité.

Après l'élection de Trump, les commentateurs ont glosé sur l'avènement d'une société post factuelle, une société « post vérité ». On a oublié à Bruxelles que la logique économique n'est pas la seule rationalité. Aujourd'hui, les passions, notamment identitaires, ont pris le dessus.

C'est pourquoi l'approche « descendante » de la communication européenne ne marche plus du tout. Expliquer qu'avec encore plus d'unification, avec de nouveaux accords de libre échange on grapperait quelques points de croissance glisse maintenant sur la population comme l'eau sur les plumes d'un canard.

Ce qui est plus grave, c'est que l'on a oublié que **pour qu'il y ait bien commun, il faut qu'il y ait communauté**. Le rôle essentiel de la gouvernance ce n'est pas de gérer une communauté instituée,

c'est de l'instituer. Parce que c'était le « plan B » de la construction européenne, on a vécu sur l'illusion que le marché créerait la communauté. C'est historiquement faux et nous payons, aujourd'hui, les conséquences de cette incroyable erreur : la construction européenne a sauté l'étape fondamentale de la construction de la communauté : pourquoi sommes-nous ensemble ? a-t-on un projet commun partagé par l'ensemble des citoyens ?

Une fois reconnu que l'on a sauté cette marche il faut s'employer maintenant à la gravir.

Comment le faire ? Certainement pas par des référendums qui ne sont pas adaptés à des problèmes complexes. Aujourd'hui, multiplier les référendums nationaux induirait des retraits de l'Europe en cascade. Donc il faudra recourir à un processus de démocratie délibérative. Qu'est-ce qu'un processus de démocratie délibérative ? C'est un processus inspiré au départ par les jurys de Cour d'Assises. Les sociétés, depuis longtemps, s'en remettent à de simples citoyens pour juger de ce qui est le plus grave, la vie ou la mort, l'enfermement durable. L'expérience depuis vingt ans a montré que ces méthodes, appliquées à des questions sociétales complexes, demandent du temps. Il faut constituer des panels de citoyens tirés au sort, suffisamment représentatifs de l'ensemble de la société, disposant comme dans une Cour d'Assises du meilleur de l'information, du meilleur de l'expertise rassemblant les avis des anti-européens comme des pro-européens. Car tous ces processus qu'on voit fleurir autour de Bruxelles multiplient les colloques mais ne réunissent que des pro-européens, ce qui ne sert plus à rien. Il faut créer des panels de citoyens travaillant pendant un an. D'où la proposition d'une Assemblée instituante construite en deux étapes, la première une étape régionale puisqu'il faut revenir du local, et la seconde à l'échelle européenne.

Avec qui le faire ? Les acteurs appelés à jouer un rôle de premier rang, aujourd'hui, ce sont les régions. Une opportunité historique pour les régions. A travers l'organisation de panels européens de citoyens soutenus par les institutions européennes, les régions sont bien placées pour initier ce processus citoyen. A fortiori parce qu'un tissu de régions jumelées s'est construit au cours des décennies. On dispose là d'un capital social de départ. C'est un atout considérable. Le premier objectif des jumelages, il y a soixante ans, avait été la réconciliation. La question n'est plus celle-là mais les jumelages, à l'instar de la Bourgogne Franche-Comté et de la Rhénanie Palatinat qui vont s'engager dans le processus, permettront de créer un tissu fort d'échanges entre les panels régionaux, préfigurant la seconde étape qui verra la réunion de ces panels à Bruxelles.

Je vais intervenir la semaine prochaine devant l'Association française des régions pour leur dire : nous avons besoin d'une initiative franco-allemande forte pour l'Europe. Pour mille raisons, calendrier électoral et autres, cette initiative ne sera pas prise par les gouvernements. Mais elle peut parfaitement être prise conjointement par l'Association des régions de France et par l'association des présidents de Länder. L'hypothèse commence à être crédible.

Mon souhait, évidemment, est qu'un certain nombre de réseaux, comme Confrontations Europe, prennent la parole pour dire : on a vraiment besoin de ces processus citoyens, si l'on veut, comme l'a dit Marcel Grignard en introduction à cette conférence, refonder le projet avec les citoyens.

Quand ? La gestion du temps est essentielle dans ce type de processus. Or nous avons trois dates fondamentales : une en 2017, les soixante ans du Traité de Rome ; une seconde en 2018, le 70e anniversaire du Congrès de La Haye ; la troisième, en 2019 les élections européennes et le renouvellement de la Commission Européenne. Ceci nous crée l'agenda. Il faut faire en sorte que l'initiative soit annoncée au moment de la célébration du 60e anniversaire du Traité de Rome, donc le 25 mars 2017. Ce qui est en discussion actuellement avec le Comité des régions c'est de faire en sorte qu'il ait une rencontre du Comité la veille, qui envoie la proposition au Conseil Européen

informel qui se tiendra à cette occasion. Et il faudrait que les panels régionaux s'achèvent à l'occasion des 70 ans du Congrès de La Haye qui fut à l'origine de l'Europe. Enfin, l'étape européenne devrait s'achever à temps pour nourrir à la fois les débats politiques à l'occasion des élections au Parlement et la future Commission.

Il ne s'agit pas, en effet, que la démocratie délibérative remplace le système formel de décision mais ce qui est essentiel c'est que les institutions européennes s'obligent à répondre point par point, publiquement, aux propositions des citoyens européens.

* * * *

* *

Réponse à la question de Yves Le Bars

Je crois qu'il faut se garder de trouver des solutions du problème qui partent de l'hypothèse que le problème est résolu. Je prends la question de la force politique de l'Europe face aux acteurs économiques et financiers. Il y a force politique **s'il y a conscience d'être une communauté**. C'est précisément ce qui fait défaut aussi bien au niveau européen qu'au niveau mondial. Si l'économie a pris le pas c'est pour une raison fondatrice : la coopération internationale étant difficile et l'après-guerre ayant exalté -à l'exception remarquable de l'Union Européenne- les souverainetés nationales, les pays se sont mis en état de servitude volontaire vis-à-vis des forces économiques et financières, en préférant les automatismes du marché à la difficulté de la coopération. Si on ne s'attaque pas à cette question ça continuera !

Deuxième remarque, c'est très frappant à Bruxelles, le logiciel intellectuel qui s'est mis en place au fil des ans est celui de l'intégrisme économique. Les moyens -encore une fois j'insiste, l'unification du marché n'était qu'un moyen de construire l'Europe- sont devenus des fins en soi. On peut citer un chiffre qui m'a été donné à Bruxelles par des fonctionnaires européens : l'Europe a créé 40 000 normes ! Est-ce que l'on peut penser que parce que l'on a 40 000 normes en commun, on a constitué une communauté de destin ? La réponse est non, non et non. En outre, si on regarde l'économie sous l'angle de la gouvernance, un des principes fondamentaux de la gouvernance- et curieusement l'Europe le répète comme un slogan sans se l'appliquer à elle-même- est de combiner au mieux unité et diversité. Le marché européen, tel qu'on l'a conçu, évacue complètement la question de la diversité. On a donc une gouvernance économique sous optimale. Il faut repartir des citoyens, repartir de ce qu'on veut faire ensemble, repartir de la question anthropologique centrale, qu'est-ce que c'est que de constituer une communauté. Quand il y a une communauté, il y a une volonté politique. Quand il n'y a pas de communauté, il ne peut pas y avoir de volonté politique, il n'y a plus que le pragmatisme éphémère des convergences d'intérêt. C'est vers cela que nos amis britanniques veulent nous entraîner après le Brexit.